

---

## Histoire sociale et politique des populations

Paul-André Rosental, Luc Arrondel, Jérôme Bourdieu et Florence Weber

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17470>

ISSN : 2431-8698

### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 229-232

ISSN : 0398-2025

### Référence électronique

Paul-André Rosental, Luc Arrondel, Jérôme Bourdieu et Florence Weber, « Histoire sociale et politique des populations », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17470>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Histoire sociale et politique des populations

Paul-André Rosental, Luc Arrondel, Jérôme Bourdieu et Florence Weber

---

Paul-André Rosental, *directeur d'études*

## Population et histoire politique au XX<sup>e</sup> siècle

- 1 LE séminaire a poursuivi son étude des fondements politiques des dynamiques démographiques dans la France du XX<sup>e</sup> siècle, en se centrant sur l'histoire de la médecine du travail. La crise que connaît, depuis sa création officielle en 1942 et sa confirmation à la Libération, cette spécialité dominée, interroge le rôle de l'État, des partenaires sociaux, des médecins et des entreprises.
- 2 Les employeurs voient dans la médecine du travail une façon d'assurer « un rendement maximum [de la main-d'œuvre] pour une usure minimum », pression accentuée de nos jours par la précarisation du travail. L'Ordre des médecins s'est efforcé de cantonner une profession dont il redoutait la concurrence. Les syndicats, tout en luttant pour la reconnaissance des maladies professionnelles, se méfient depuis l'origine d'un médecin rétribué par l'employeur ; et font souvent des conditions de travail Insalubres un argument dans les négociations salariales. L'État enregistre les rapports de force entre partenaires sociaux, quitte à faire régresser la législation comme ce fut le cas dans les années 1950. Une logique de production, de plein-emploi et de réduction des coûts d'indemnisation des maladies professionnelles, le dissuade de longue date de tout volontarisme. Les médecins du travail enfin, dominés au sein de leur profession, peu appuyés par l'administration, plutôt conservateurs en général hormis une élite active et parfois poussée au radicalisme, échouent à jouer le rôle d'expert auquel ils aspirent depuis la Première Guerre mondiale. L'essentiel de leur activité se réduit à faire passer un examen médical et à délivrer un certificat d'aptitude au poste de travail. L'inaptitude condamne le salarié au chômage : on imagine le dilemme qui en résulte.

- 3 Le séminaire a ainsi montré que le drame de l'amiante (et celui de la silicose, comparable par le nombre de ses victimes), est le fruit d'une situation historique dont les racines remontent à la III<sup>e</sup> République. Les répercussions sociales en sont considérables, dans un pays où l'inégalité socioprofessionnelle devant la mort excède celle de nombreux pays européens. La médecine du travail a également été la principale incarnation institutionnelle de l'eugénisme français, dont on a longtemps négligé l'importance : en octobre 2002, le Conseil d'État a validé un décret de 2001 dénoncé par de nombreux médecins comme néoeugéniste, en arguant que « les médecins du travail disposent de plusieurs éléments d'ordre génétique, comportemental ou historique pour apprécier le risque propre à chaque salarié ». Enfin, depuis la loi de modernisation sociale de janvier 2002 se substitue à la seule « médecine du travail » le concept, plus large, de « santé au travail ». Deux lectures sont faites de cette évolution par les acteurs sociaux. Pour les uns (CFDT), il s'agit d'une marche vers une conception plus ambitieuse, dans laquelle le médecin du travail coopère avec divers professionnels de la prévention, avec en arrière-plan le développement de la notion de « souffrance au travail ». Pour les autres (CGT, FO, CGC), le Medef promeut, via le concept de santé au travail, une activité médicale subsidiaire, qui dilue le peu de garanties dont jouit le médecin du travail (secret médical, accord préalable du comité d'entreprise en cas de licenciement) et transfère ses attributions à des intervenants dépendants de l'employeur.
- 4 Les mutations actuelles de la médecine du travail (réduction de la périodicité de l'examen médical des salariés), le scandale de l'amiante, l'émergence des débats sur les cancers professionnels (un million de salariés exposés au risque selon un rapport officiel), mettent sous pression une profession qui n'est jamais parvenue à sensibiliser l'opinion publique à son rôle. Le séminaire a montré que cette crise est récurrente, et identifié les substrats historiques dont elle est le produit.
- 5 Deux intervenants sont venus enrichir le séminaire : Andrés Reggiani (Université de Torcuato Di Tella, Argentine) a donné un exposé sur Alexis Carrel et la sociobiologie de la décadence, et sur la place de l'eugénisme dans la contraception de la nation en Argentine dans les années 1930 et 1940. Steve King (Oxford-Brookes) est intervenu sur les fondements politiques de la démographie britannique contemporaine.

## Publications

- « La migration des femmes (et des hommes) en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de Démographie historique*, 2004, 1, p. 107-135.
- « Micro-histoire », dans *Notionnaires*, I, *Notions*, Paris, Encyclopædia Universalis, 2004, p. 644-645.
- « Trajectoires migratoires, ressources familiales et macro-environnements dans la France contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », dans *Problèmes de catégorisation dans l'enquête empirique*, Lyon, Cahiers de recherche du GRS, CNRS-Université de Lyon II-ENS-Lettres et sciences humaines, 2005, p. 9-35.
- « Histoire des migrations », dans *Les Nouvelles migrations, un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, E.-M. Mouhoud (éd.), Paris, Universalis, Complément Internet, 2005.
- Dir. du dossier thématique « La fabrique collective des sciences sociales au XX<sup>e</sup> siècle. Une histoire de la recherche collective », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 36, 2005 ; « Introduction », p. 47-66.

Paul-André Rosental, *directeur d'études* avec Luc Arrondel, *directeur de recherche au CNRS*  
Jérôme Bourdieu, *chargé de recherches à l'INRA* et Florence Weber, *professeur à l'ENS-Ulm*

## Familles, patrimoines, mobilités (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

- 6 LES travaux présentés dans ce séminaire de recherche interdisciplinaire ont été, comme les années précédentes, de nature sociologique, historique, anthropologique ou économique et ont abordé des aspects aussi bien théoriques qu'empiriques.
- 7 André Masson (Delta) a analysé comment marché, famille et État se répartissent le financement et la satisfaction des besoins associés aux deux périodes de dépendance économique que sont la jeunesse et la vieillesse. Cette question renvoie au rôle spécifique de la famille et à la pertinence d'une réforme successorale introduisant davantage de liberté de tester.
- 8 Pierre Strobel (MiRe-DRESS) a rappelé comment les politiques familiales ont longtemps été une composante essentielle des politiques sociales, tout en accentuant jusqu'aux années 1970 un partage sexué au sein du couple face à l'activité salariée. Aujourd'hui, les transformations de la famille, la progression de l'égalité entre les deux sexes, et l'acuité de la question sociale, poussent la politique familiale à concilier les aspirations d'autonomie des individus en même temps que les impératifs de cohésion sociale.
- 9 Angela Groppi (Université de Rome-La Sapienza) a présenté les principes et la mise en œuvre des formes d'assistance aux vieillards durant l'époque moderne, en mesurant l'engagement respectif de l'État et des familles dans le dispositif des obligations alimentaires. À travers cet exemple, fondé sur la microanalyse, des interactions et conflits entre particuliers et institutions, elle a relu le fonctionnement des politiques d'assistance et de protection sociale dans la longue durée, depuis l'époque moderne.
- 10 Tiphaine Barthelemy (Université Paris-VIII), par l'étude des archives privées de deux familles bretonnes du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, unissant aristocratie foncière et bourgeoisie commerciale, a reconstitué la généalogie des terres et des fortunes, dans une société agricole fortement hiérarchisée. Elle a ainsi mis en évidence les liens entre intérêts économiques, structures de parenté et sentiments et donné un sens aux pratiques d'héritage, entre contraintes collectives et stratégies individuelles.
- 11 Agnès Gramain (Eurisco-Legos/CEE) et Florence Weber (ENS) ont présenté leur enquête sur le fonctionnement de quatre-vingt-dix configurations familiales autour d'une personne âgée venue consulter pour des troubles de la mémoire. La recherche dévoile de nombreux cas de coopération entre plusieurs aidants : l'interlocuteur du corps médical, les aidant(e)s au quotidien, les aidants financiers. Les premiers résultats suggèrent que la configuration d'aide observée tient davantage au lien de parenté qu'au genre, que l'aide familiale est subsidiaire et que les enfants protègent d'abord leurs propres enfants.
- 12 Muriel Roger (LEA-Inra) a exposé les critères qui ont été retenus pour construire une grille de comparaison de la situation des personnes âgées en Europe, dont l'application au seul cas de la France et à son ensemble disparate de systèmes de retraites, pose déjà problème. Un des enjeux est d'identifier si l'évolution des différentes situations

nationales est plutôt l'effet des différences institutionnelles entre les systèmes de retraites, ou le produit de trajectoires macroéconomiques et démographiques distinctes.

- 13 Enfin, Lucy Roberts (Conseil d'orientation des retraites) est venue présenter un tableau de l'état des « comptes de retraites individuels » aux États-Unis après le « New Deal » de George Bush. Ce passage d'un système de répartition à un système de capitalisation pose la question de l'accumulation des réserves nécessaires pour garantir la couverture des déficits par l'État, liés à la nécessité de verser les retraites déjà engagées sans disposer des cotisations correspondantes : les difficultés boursières mettent du reste à mal cette réforme.
  - 14 Enfin, comme chaque année, une demi-journée de recherche a été organisée dans le cadre du séminaire. Elle a porté sur les liens entre Famille et Migration dans les grandes enquêtes de démographie historique, avec des présentations de Georges Alter (Indiana University), Antoinette Fauve-Chamoux, Joseph Ferrie (Northwestern University) et Leslie Moch (Michigan State University).
- 

## INDEX

**Thèmes :** Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe